

DATE DE CONVOCATION : 25 Juin 2020

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE- – M. VILLEGIER – MH. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU – G. MICHELY – JP DESLIAS – JF CESSAC – P. ORMECHE – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEOU – E. PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. CLEMENTEL – S. RAYNAUD – C. NANGLARD – P. BERTON – C. TESSIER.

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à M.A. CHEVALIER – C. NANGLARD donne pouvoir à P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: G. MIGNON – C. NANGLARD

SECRETAIRE DE SÉANCE : G. MICHELY

OBJET : DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT TEMPÊTE

LE Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU les élections Municipales des 23 et 30 Mars 2014

Considérant qu'il convient de désigner un référent tempête au sein du conseil municipal, à la demande d'ENEDIS,

Considérant la candidature de Monsieur Jean-Louis LEVESQUE

Le Conseil Municipal, **PAR 27 VOIX POUR**

- Désigne Monsieur Jean-Louis LEVESQUE référent tempête

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE